REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1978 – Département du Var - 4e Circonscription

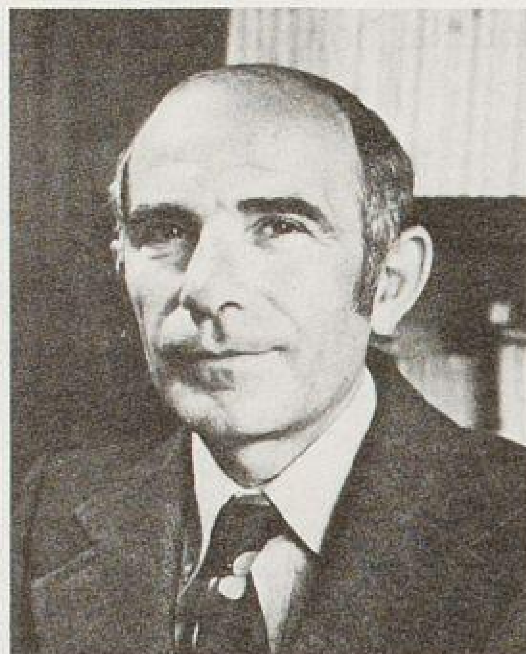
PARTI SOCIALISTE

Christian
GOUX

Professeur agrégé
d'Economie Politique

Ingénieur de l'Ecole
Nationale des Ponts
& Chaussées

Maire de Bandol





Michèle
MERLI

SUPPLEANTE

Chargée d'Etudes au
Conseil Régional



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le 12 Mars, vous allez faire un choix important, important pour vous-même, important pour la France

Votre vote va décider du changement de votre vie quotidienne, de notre avenir à tous.

Ce changement, c'est pour vous une nécessité et un espoir.

Une nécessité, car depuis 20 ans, ceux qui nous gouvernent n'ont pas pu, n'ont pas voulu réaliser les réformes que vous souhaitez.

Un espoir, car le Parti Socialiste devenu le premier parti de France est seul aujourd'hui capable dans l'Union de la Gauche de les réaliser.

Il a établi dès 1972 un programme de gouvernement pour la France. Et depuis lors, à chaque élection, il a montré qu'il pouvait gouverner notre Pays et qu'il avait la confiance des Français.

Ce programme, les Socialistes l'ont établi avec vous. Dans un souci de justice sociale, mais aussi de réalisme, loin de toute démagogie et surenchère. Pour répondre aux questions que nous nous posons tous.

Il fait partie d'un projet qui vise à la maitrise de l'économie grâce aux nationalisations et à la planification démocratique. Mais il s'inscrit aussi dans la tradition humaniste des socialistes français, dans celle de JAURES. Car l'homme n'est pas implacablement enfermé dans l'économie pure. Ses relations avec le Pouvoir doivent être repensées. Sa place doit être envisagée au milieu des autres peuples, dans un environnement naturel respecté.

Le programme du Parti Socialiste est celui de la liberté, de la générosité et de l'efficacité.

. . . / . . .

Concrètement et dans l'immédiat, il s'agit de mesures de simple justice sociale.

– POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS

- S.M.I.C. à 2.400 Frs. en Avril 1978
- Allocation chômage : portée à 50 % du S.M.I.C. et 2/3 quand le chômeur est seul salarié de la famille
- Allocations familiales : relèvement de 50 % sur un an
- Retraite à 55 ans pour les femmes, à 60 ans pour les hommes s'ils le désirent
- 5ème semaine de congés payés

– POUR LES PERSONNES AGEES

- Minimum vieillesse porté dès Avril 1978 à 1.300 Frs.

– POUR LES AGRICULTEURS

- Relèvement substantiel de la retraite jusqu'au minimum vital
- Garantie d'un revenu décent dans la vie active

– POUR LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS

- Amélioration sensible de la couverture sociale
- Etablissement d'un nouveau régime de forfaits établi avec les représentants des différentes professions
- Simplification de la T.V.A.
- Contrôle strict de l'implantation des grandes surfaces

Pour l'Ouest-Varois qui subit de plein fouet les effets de la crise, ces mesures, ces réformes sont la clef du renouveau. Elles permettent par la relance de la consommation le redémarrage des activités essentielles : horticulture, agriculture, chantiers navals, tourisme, construction. Elles ouvrent des perspectives d'avenir pour de nouvelles activités. Elles permettent le plein emploi dans des conditions de travail meilleures, dans un cadre de vie qui assure l'épanouissement de chacun.

Le Socialisme est une idée qui fait son chemin.

Grâce à vous, le 12 MARS, il sera à l'ordre du jour..

Christian Goux

Michèle Merli

Christian GOUX



Michèle MERLI
SUPPLEANTE

Imp. S.I.R.A. - 83150 Bandol